— Hier, a eu lieu une tentative de vol qui dénote chez son auteur une singulière audace. Vers quatre heures et demie de l'après-midi un malfaiteur s'est introduit dans une maison de la rue de St-Géry, très fréquentée, comme on le sait. Il a pénétré dans une chambre occupée par un sergent de la garnison, a fait un volumineux paquet de tout ce qu'il a pu prendre et est descendu tranquillement avec son fardeau.

Il avait déjà gagné la porte de Mons, lorsque M. Simon, cordonnier rue de Mons, s'élança à sa poursuite, parvint à le rejoindre et à s'emparer du paquet que portait le voleur. L'homme cependant parvint à s'échapper.

Il est activement recherché.

AVESNES. — La grève des ouvriers marbriers de Cousoire, canton de Soire-le-Château, est terminée par suite d'un accord entre les patrons et la Chambre syndicale.

On croyait que les marbriers de la région de Fourmont, faisant la cheminée et la pendule, en grève depuis le mois de juillet, suivraient leur exemple; mais il n'en est pas ainsi.

Dans une réunion tenue dimanche ils ont décidé de repousser les conditions des patrons, c'est-à-dire de travailler aux mêmes prix.

Toutefois, on pense qu'en raison de la cherté des subsistances, de la saison et de la difficulté de trouver du travail, ils ne tarderont pas à rentrer dans les ateliers. Ils sont au nombre de 250.

LE CATEAU. — Un douloureux accident est arrivé le 22 octobre, vers une heure et demie, dans une carrière appartenant à M. Mallet, fabricant de chaux, faubourg de Cambrai, au Cateau. Un ouvrier, nommé Frédéric Manroy, qui avait oublié son tabac dans la carrière, voulut retourner pour le prendre en se faisant aider par un camarade; malheureusement pendant la descente une des selles se décrocha et il fut précipité au fond du puits d'où on le retira la jambe écrasée. Transporté immédiatement à l'hôpital il n'a survécu que 24 heures à son horrible blessure. Cet ouvrier était père de famille.

FÉRRIÈRE-LA-PETITE. — Cette commune a obtenu gain de cause à sa demande d'une station pour voyageurs et marchandises sur la ligne de Maubeuge à Fourmies.

Le conseil général des ponts et chaussées ayant donné un avis favorable, le ministre a pris une décision conforme le 17 octobre.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — Nous recevons les dépêches suivantes :

« Calais, 31 octobre.

» On est très inquiet sur le sort de deux bateaux de pêche de Calais, partis depuis trois semaines; les équipages de ces deux bateaux sont de quatorze hommes.

» Le temps est beau aujourd'hui; mais la tempête menacait hier soir de recommencer.

— *Statistique.* — Nous recevons la dépêche suivante :

Calais, 2 novembre.

Mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre, par les ports de Calais et de Douvres, pendant le mois d'octobre dernier :

Débarquement	9,451	passagers.
Embarquement	10,114	id.
Total	19,568	id.
Mois d'octobre 1881	18,783	id.
Différence en faveur du mois d'octobre 1882	785	id.
Le mouvement général des dix premiers mois de cette année a été de	197,645	voyageurs
Période correspondante de 1881	180,035	id.
Augmentation en faveur de cette année	17,611	id.

La tempête semble vouloir recommencer à souffler du Sud-Ouest, accompagnée de grains.

— Le bauquet annuel des *Sauveteurs du Calaisis* a eu lieu dimanche dernier au grand salon de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Pierre. M. Ribot avait été invité, mais notre député n'a pu s'absenter, et s'est fait excuser. Les principales autorités des deux villes y étaient réunies sous la présidence du Sous Préfet. Plusieurs ont été prononcés.

— Dimanche, vers midi, est morte la Prieure des Dames Bénédictines, en son monastère rue de l'Etoile, à l'âge de 76 ans. La vénérable religieuse avait 50 ans de profession et 33 ans de Priorat; elle avait passé à Calais 35 années environ. Son service funèbre a eu lieu ce matin, la chapelle du couvent était remplie de personnes amies dont la présence montrait la sympathie que la défunte avait su acquérir.

BOULOGNE. — *Un homme tombé du 3e étage.* — Mardi matin, le nommé Merlier-Privat, ouvrier charpentier, âgé de 48 ans, occupé à poser des ferrures à la charpente du nouveau presbytère de l'Eglise Notre-Dame, est tombé du troisième étage dans le sous-sol de ce bâtiment en construction. On attribue sa chute à un éblouissement.

M. Lefebvre, pharmacien, appelé le premier sur les lieux, lui a prodigué ses soins, en attendant l'arrivée des médecins.

MM. les docteurs Gros, Hervé, Patin et Legay, sont arrivés successivement et ont constaté de nombreuses contusions : ils ont fait transporter à l'hospice le malheureux dont l'état inspire les plus vives inquiétudes. On craint que la colonne vertébrale ne soit lésée. Depuis ce matin, il n'a pu parler ni prendre aucune nourriture.

M. l'abbé Débette, appelé au moment de l'accident, lui a administré les derniers sacrements.

Merlin est un ouvrier très laborieux, d'une excellente conduite; il est père de cinq enfants en bas âge.

ARDRES. — Par décret inséré à l'*Officiel*, les électeurs du canton d'Ardres sont convoqués pour le dimanche 19 novembre, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général.

An moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore reçu les cours de la Bourse de Paris de ce soir.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DES NAISSANCES DU 30 OCTOBRE. — Marie Willem, rue de Beaurewaert, 37. — Anna Hohl, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 13. — Jeanne Demailly, rue du Fontenoy, 122. — Zélie Blyweers, rue Bernard, 23. — Hélène Martinage, rue de l'Alouette, cour Lepers, 8. — Désiré Daverton, rue Decrème, 39. — Pierre Giétaert, rue Fourcroy. — Charles Martel, rue des Arts, 114. — Hélène Desbarbieux, rue d'Alma, fort Frasez, 28. — Madeleine Decottignies, rue Notre-Dame, 13. — Suzanne Benoist, rue l'Alouette, 39. — Mathilde Lecomte, rue du Tilleul, cité du Coq-Français, 38. — Malvina Doutreluigne, rue de la Longue-Chemise, cour Hannote, 5. — Albert Desablin, rue Decrème, cour Dubois, 2 — Séraphin Masurel, rue de la Prouvelle, 81 bis. — Marie Bouche, rue du Tilleul, 79. — Elvire Decoulombier, rue du File, 71.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 30 OCTOBRE. — Rion, présenté sans vie, rue du Ballon, 62. — Louis Oberemme, 4 mois, rue de 20 Mètres, 170. — Julie Cadeaux, 75 ans, ménagère, rue de la Guinguette, cour 6bis.

MARIAGES du 30. — Charles Mongin, 22 ans, fileur, et Prudence Beck, 21 ans, papillonneuse. — Albert Lepere, 21 ans, tisserand, et Maria Delaplace, 21 ans, coigneuse. — Julien Desfontaines, 25 ans, tisserand, de Hazebrouck, 26 ans, tisserande. — Camille Landuyt, 24 ans, cordonnier, et Marie Vinck, 24 ans, tisserande.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Castelain-Decobecq, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Julien Castelain, décédé à Roubaix, le 1er novembre 1882, à l'âge de 64 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 3 dudit mois, à 9 heures, en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Beaurewaert, 66, derrière l'église Sainte-Elizabeth.

Les amis et connaissances de la famille Niémetto, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Eugène-Jules-Théodore Niémetto, décédé à Roubaix, le 2 novembre 1882, à l'âge de 11 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 3 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Lignes, 6.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

Gand, 1er novembre.

Ce soir devait avoir lieu la conférence annoncée de Louise Michel. A son entrée dans la salle, la conférencière a été reçue par des sifflets et des huées. Une bagarre s'est produite entre les socialistes et les étudiants. Le bourgmestre a rétabli le calme pour un moment, mais bientôt un tumulte indescriptible a éclaté. Loulse Michel, ayant reçu un pied de table sur la tête, a pris la fuite.

CHARLEROI. — *Un aboyeur* à la sontane vient de recevoir du tribunal de Charleroi, une bonne muselière, dit l'*Union de Charleroi* : « Le 28 août dernier M. Th. Grimard, vicaire à Montceau-sur-Sambre, fut grossièrement insulté à Marchienne pendant qu'il procédait à un enterrement d'enfant en remplacement d'un de ses confrères de cette commune. L'insulteur, un nommé Delmotte, a eu à rendre compte aujourd'hui de ses exploits. Le tribunal l'a condamné à quinze jours de prison, à 26 fr. d'amende et aux frais du procès, pour outrages envers un ministre du culte dans l'exercice de ses fonctions. Il serait à souhaiter que des poursuites fussent intentées dans tous les cas analogues.

BORGERHOUT. — Sous ce titre on lit dans l'*Escaut* : « Dimanche matin, pendant la messe de 5 heures 1/2, cinq ou six individus qui avaient passé toute la nuit au cabaret sont entrés dans l'église de Notre-Dame-aux-Neiges, à Borgerhout, le cigare à la bouche et le chapeau sur la tête; deux des chenapans avaient la figure noircie. Inutile de dire que ce fait causa un grand émoi parmi les nombreux fidèles qui se trouvaient dans l'église. Le suisse et les autres employés accoururent aussitôt, mais les gueux refusaient de sortir.

» Un instant après, lorsque le rév. M. Bollens monta en chaire pour faire le sermon, il fut hué par l'un d'eux. M. Bollens parlait de la création de la terre et disait que Dieu a créé l'homme et les animaux. L'un des malapprris imita le cris de la vache

» Déjà à deux reprises on avait poussé les mauvais chenapans hors de l'église, mais ils rentraient aussitôt ou bien faisaient du tapage sous le portail. Il a fallu requérir la police, qui a dressé procès-verbal. »

BRUXELLES. — Elections communales. — *Anderleck* et *Uccle*. — Les candidats libéraux ont été élus sans lutte.

Ixelles. — Sur plus de 1,200 votants, M. Hanique, ancien conseiller communal porté par des libéraux mécontents en opposition à la liste de l'*Association libérale*, passe au premier tour de scrutin avec 588 voix, en même temps que trois candidats de l'*Association*, MM. Fourdam 582, Hannot 579 et Lartigue 572. Il y a ballottage entre MM. Legraive 569 voix et Aulit 557, tous deux candidats de l'*Association libérale*. Le nombre des votes valables étant de 1,142, la majorité absolue était de 570.

Molenbeek-Saint-Jean. — 1,328 votants; bulletins valables, 1,263. MM. Villes, 705 voix; Gassée, 678 et Georges, 674, tous trois candidats de l'*Association libérale*.

Schaerbeck. — Le nombre des votants était de 1,782. Les candidats libéraux sont élus, savoir : MM. de Blieck 996 voix, Maréchal 1,00', De Trogh 994, De Broeck 992.

Louvain. — Les trois candidats libéraux sont élus.

Nivelles. — Les candidats catholiques sont élus à 30 voix de majorité.

Heffen. — La liste catholique triomphe avec 60 voix de majorité sur 106 votants.

Mons. — En remplacement de M. Emile Masquelier, démissionnaire, M. Léon Barbier a été élu sans opposition.

Verviers. — Voici les chiffres officiels : Première série : votants, 1,585; nuls, 38; valables, 1,547. Majorité, 774. Grandjean, libéral, 786, élu; Lonhienne, libéral, 770, non élu; Boisel, catholique, 733, non élu; Poswick, catholique, 751, non élu. Donc, ballottage entre Lonhienne et Poswick.

Deuxième série : Votants, 1,685; nuls, 30; valables, 1,555; majorité, 778.

MM. David, libéral, 797, non élu; Gonay, libéral, 782, élu; Stappers, libéral, 797, élu; De Biolley, catholique, 736, non élu; Denoël, catholique, 735, non élu; Duesberg, catholique, 734, non élu. Donc, ballottage entre MM. David et de Biolley.

Ledeberg. — Les candidats libéraux sont élus sans lutte.

FAITS DIVERS

La *Gazette de France* a reçu et publie la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Permettez-moi de vous signaler un fait dont, je crois, personne n'a parlé.

» M. de Brazza, dont les journaux de toute nuance célèbrent à juste titre, en ce moment, le courage et le dévouement, est un ancien élève de la rue des Postes. Je ne pense pas que l'on puisse reprocher aux jésuites d'avoir, par leur éducation, énervé l'énergie de son caractère et ses sentiments de patriotisme.

» Agréez, monsieur le Directeur, etc.

» UN ABONNÉ. »

— Une scène épouvantable de cruauté vient de se passer dans la rue des Tanneries, à Paris.

Vers minuit, le nommé Emile Hinzelin, galochier, rentrait chez lui avec sa femme et son beau-frère. Au moment où ils passaient devant chez un nommé Louis Baher, âgé de trente ans, cocher, né à Longeville-les-Saint-Avold, celui-ci, qui était en compagnie d'un nommé Rouprich, saisit une douve de tonneau peudant que Rouprich s'armait d'une bouteille, et tous deux se jetèrent sur Mme Hinzelin, qui fut renversée d'un coup de douve sur la tête; son mari voulut intervenir, mais deux coups de bouteille assénés par Ronprich l'étendirent sans connaissance. Viet, beau-frère d'Hinzelin, essaya de porter secours aux blessés, mais assailli par les deux misérables, il s'affaissa à son tour, la tête martelée de coups.

Au même instant, le sieur Schmitt et la demoiselle Martin passaient à quelques mètres de l'endroit où s'acbevait cette scène atroce. Baher et Rouprich s'approchèrent de la demoiselle Martin et la saisirent à la taille Elle se dégagea mais atteinte par une boutelle lancée avec force, elle tomba. Schmitt, en voulant intervenir, fut terrassé à son tour. M. Angelman qui demenre près de là, entendit le bruit causé par ce carnage, ouvrit sa porte. A peine était-il sur le seul qu'un formidable coup, porté par la douve, dont Baher était armé, l'étendit sans connaissance. Son état est très grave.

Ces deux individus ont été arrêtés lundi. Baher est marié et père de deux enfants; Rouprich est célibataire. Tous deux sont sujets allemands.

— On écrit d'Angers :

Une tentative d'assassinat contre des religieuses a été commise à Yzernay, par un nommé Devaux, menuisier. Cet individu, pénétrant dans la maison déserte d'un sieur Desnoyer, détenu actuellement à la prison de Cholet, s'emparait d'un fusil et d'un paquet de cartouches.

Une fois le vol accompli, le malfaiteur ouvrait une fenêtre du rez-de-chaussée et s'en fuyait.

Quelques heures plus tard, ce même individu tirait quatre coups de fusil sur les fenêtres du dortoir des religieuses, qui se trouve au premier étage.

Les volets se trouvaient fermés; ils ont été criblés de plombs : deux vitres ont été brisées. Personne n'a été atteint.

Le lendemain Devaux allait trouvé les Sœurs et leur avouait son crime, en leur demandant pardon.

Au cours de l'enquête faite à propos du vol, la gendarmerie eut connaissance de l'affaire.

Les gendarmes se rendirent alors chez Devaux. A leur approche, celui ci se cacha. Sa mère dit aux gendarmes ne savoir où était son fils.

Pressée de questions, elle avoua qu'il était caché dans le grenier.

Les gendarmes montèrent au grenier, mais ils furent entendus par Duvaux, qui s'évada par une ouvertnre et s'enfuit à travers champs.

On n'est pas encore parvenu à le rattraper.

— Une arrestation des plus émouvantes, et en même temps des plns importantes, a été opérée, avant-hier matin, dans la rue d'Amsterdam, à Paris.

Un inspecteur du service de la sûreté, dn nom de Charpeutier, raconte le *Figaro*, avait été chargé de surveiller le bureau de poste situé dans cette rue, où un individn, signalé par le parquet de Poutoise, devait se présenter pour réclamer des lettres au bnreau restant. Un mandat d'amener était lancé contre un escroc, qu'on soupçonnait être cet individu.

Vers dix heures, l'agent vit arriver au bureau nn élégant gentleman, paraissant âgé de trente-cinq ans environ, portant à la boutonnière une large rosette multicolore, et dont le signalement concordait exactement avec celui donné par le juge d'instruction de Pontoise.

Notre homme demanda an gnichet s'il y avait des lettres pour lui, et sur la réponse négative de l'employé, sortit du bureau L'agent le suivit et, s'approchant de lni, l'invita à l'accompagner. Pour toute réponse, l'individu leva sa canne sur l'agent; celui-ci, pour esquiver le coup, reeula de quelques pas. Tournant aussitôt les talons, l'homme se sauva par le passage de Tivoli.

L'agent se mit à sa ponrsuite en criant « Au voleur! arrêtez-le! » Il désespérait de l'atteindre, quand un garçon boncher lança dans les jambes du fuyard son panier, qui le fit trébucher et tomber. Il se releva néanmoins et reprit sa conrse jusqu'à la rue Saint-Lazare, où l'inspecteur parvint enfin à le rejoindre et à le saisir au collet.

Aussitôt, avec le plus grand aplomb, l'escroc se mit à crier : C'est un coquin! un voleur! délivrez-moi. » La foule s'arrêta, et avec son discernement habituel, bonscula l'agent, ce qui permit à son prisonnier de courir se réfugier dans un café. Loin de se décourager, l'inspecteur l'y poursuivit, et le maître de l'établissement consentit à envoyer requérir deux gardiens de la paix qui conduisirent le voleur au posie de police de la rne Rochechouart.

Là, cet individu le prit de très-haut. Il déclara se nommer M. de Villers, attaché au ministère des affaires étrangères.

Malgré sa résistance, on le fouilla, et après avoir vidé ses poches, on le tâta, ce qui fit découvrir dix gros bracelets en or, qu'il s'était attaché entre les jambes.

Du poste de la rue Rochechouart, il fnt conduit au commissariat de M. Kuehn, quai de l'Horloge. Ce magistrat constata que les bracelets en question avaient été volés à divers bijoutiers de Paris.

Le faux de Villers sontint tout d'abord avec nn aplomb incroyable ses qualités d'emprunt. Des recherches furent alors faites par M. Knehn qnl découvrit que le soi-disant attaché d'ambassade n'était qu'nn vulgaire escroc, du nom de Berger, condamné déjà six fois pour vols et abus de confiance et se tronvant sous le coup de trois condamnations par défaut.

Ce personnage a été écroué au Dépôt.

VARIÉTÉS

LA CAISSIÈRE

PAR ERNEST DAUDET

SUITE)

Nulle part, cet envahissement des beautés naturelles par l'industrie d'une grande cité, obligée d'en franchir l'enceinte et de s'étendre hors de ses murs, ne se manifeste plus complètement qu'aux abords d'un gros bourg de Neuville, situé à quelques kilomètres de Lyon. Sur un espace assez resserré, entre la rivière et les coteaux, se succèdent les moulins à soie, les teintureries, les blanchisseries, les filatures, cent établissements qni se sont fondés peu à peu et qui fonctionneat pour le compte de la puissante fabrique lyonnaise.

C'est dans ce petit pays, parmi les lonrdes constructions, que vingt ans avant, M. Moncarnaud avait acheté une propriété que depuis il se plaisait à embellir. Assise à mi-côte, entourée de pelouses et de massifs de fleurs, ombragée par un rideau de penpliers, la maison, vaste et confortable, dominait la rivière. La vieille façade en était charmante avec ses arceaux au cintre voûté, qui couraient le long du perron, au-dessus duquel ils suspendaient des glycines et des vigues vierges, avec sa terrasse qui surplombait cette galerie basse et profilait, sur le ciel l'élégant dessin de ses balustres.

Là, M. Moncarnaud comptait se retirer, quand il aurait abandonné les affaires. En attendant il ajoutait tous les ans un agrément à son domaine, un bassin, une serre, un kiosque; il faisait des plantations dans le verger, répandait les massifs de fleurs sur les pelouses du parc, s'efforçait eu un mot de parer sa future retraite, afin d'y trouver plus tard, quand il y pleait tout à fait, ce qui plaît aux yeux et charme la vie.

En conviant ses employés à venir y passer une journée, il avait voulu célébrer à la fois l'anniversaire de la fondation de la maison Moncarnaud et la clôture de ce fructueux inventaire, dont le résultat allait grossir encore sa fortune, déjà considérable. Aussi n'avait-il rien négligé pour donner à cette fête une solennité mémorable, et en avait-il tracé le programme avec le soin méthodique qu'il apportait à toute chose. Il attendait ses invités à neuf heures, par un bateau frété tout exprès à l'effet de les lui amener. En débarquant, ils devaient se rendre à l'église de Neuville, où serait célébrée une messe d'actions de grâces, avec accompagnement de la fanfare de Neuville et le concours de l'orphéon. Un déjeuner plantureux devait ensuite les réunir autour des tables dressées sur la grande pelouse. Diverses distractions leur étaient préparées pour remplir l'après-midi : pêche à la ligne, promenades en barques, jeux de tonneaux et jeux de boules. A sept heures, collation, et, la nuit venue, feu d'artifice tiré snr le bord de la Saône.

Dès l'aurore, M. Moncarnaud, qui était venu coucher à Neuville, fut debout, afin de veiller lui-même aux derniers préparatifs; Silvère l'accompagnait et l'aidait en transmettant ses ordres. Un menuisier du pays, assisté de plusieurs ouvriers, préparait les tables et les bancs, tandis qu'nn restaurateur venu de Lyon avec une équipe de garçons déballait les victnailles. Un soleil radieux se levait, buvant la rosée qui coulait en perles au long des feuillages parfumés, dissipant les vapeurs légères qui flottaient sur l'eau et prenant possession comme à plaisir du terrain où devaient se dérouler les splendeurs de la fête.

— Ça va bien! Ça va bien, puisque le temps nous favorise, disait M. Moncarnaud en se frottant les mains.

La joie éclatait également an front de Silvère. Mais il s'y mêlait une angoisse délicieuse que M. Moncarnand était aussi loin de comprendre que de partager. Elle tenait à l'état particulier où se trouvait son neveu, état qu'il ignorait, bien entendn, mais qui ne permettait pas à ce dernier de songer, sans être remué jusqu'au fond de l'âme, que Denise allait arriver et que dnrant tonte cette journée, il serait auprès d'elle, libre de la voir, de l'admirer, de lui parler. Un espoir mystérieux l'agitait. Il n'osait y fixer sa pensée; il chassait, quand elle venait obséder son esprit, la tentation délicieuse que l'amour déchaînait en lui; mais, malgré tout, il était ramené sans cesse à cet espoir sous l'émotion duqnel il tremblait comme un enfant.

Vers neuf heures, des détonations de boites annoncèrent l'arrivée du bateau qui amenait les invités. M. Moncarnand s'empressa de descendre sur le quai, qu'une grille séparait du parc. Silvère le suivit. Ils arrivèrent sur le ponton de débarquement au moment où le bateau abordait et reçurent les employés. Girard en tête, au bruit de la musique et des cris de la foule qui se pressait autonr d'eux. Il y eut nn mouvement de tumulte et de grand trouble. On remuait des poignées de mains, M. Moncarnaud indiquait à chacun les détails du programme de la journée, faisait ranger son monde derrière les musiciens, pour se rendre à l'église dont on entendait les cloches sonnant à toute volée.

Bientôt il fit un signe et le cortège, au premier rang duquel il marchait, se mit en route, déborde par la foule, marquant le pas sur le rythme d'une marche quelrière que jouait la fanfare. Au bout de quelques minutes, le quai fut désert.

Alors Silvère qui était parvenu à s'échapper revint à cette place, jetant, du côté de Lyon sur le chemin qui borde la rivière et par où Denise devait arriver, nn long regard perplexe et déjà inquiet. Son impatience augmentait au fur et à mesure qu'avançait l'heure. Son imagination surexcité depuis la veille par l'attente de cette journée lui montrait Denise ayant changé d'avis, renoncé à venir, ou victime d'un accident survenu en chemin. Il ressentit une douleur si vive que des larmes montèrent à ses yeux.

— Oh! je l'aime! soupira-t-il.

Ce cri involontaire dont l'accent résonna à ses oreilles le remua jusqu'aux entrailles. Oui, il l'aimait, et la preuve de son amour éclatait là, tout à coup, dans ce grand silence qui succédait aux joyeuses rumeurs de tout à l'heure. Il s'assit sur le parapet qui s'élève en cet endroit le long des berges, accablé par l'émotion. Qu'allait-il faire? Sans Denise, cette journée lui serait odieuse. Que lui importait la joie des autres? Il ne pouvait être heureux que dans l'ombre de cette femme, qu'à la condition de se voir près d'elle. Si décidément elle ne venait pas, il irait à Lyon le même jour; il la chercherait et quand il l'aurait trouvée, il se jetterait à ses pieds, lui montrerait son cœur malade, étreint par cette passion contre laquelle il luttait vainement.

Sans donte, Denise était mariée; mais, il savait bien qu'elle n'aimait pas son mari. Une créature comme elle, aimer ce bellâtre! Est-ce que c'était possible? Non, son cœur conservait sa liberté et il la supplierait avec tant d'éloquence, qu'elle se laisserait convaincre. Il lui offrirait toute sa vie; il lui proposerait de vivre à deux désormais, cachés à tous les yeux, heureux pour toujours; il s'exaltait en se disant ces choses, et lui, si timide la veille, en présence de Denise, il se sentait maintenant assez hardi pour dire tout ce qu'il pensait, pour adresser à Denise le cri qui venait de sortir de sa bouche.

Il resta longtemps ainsi. La majesté paisible de l'onde et des champs, enveloppée d'un chaud rayon de lumière matinale, ajoutait à son émoi. Cette nature en fête lui chantait l'amour, et sur la tristesse de son âme laissait tomber une espérance. Tont à coup un bruit lointain de roues, le pas d'un cheval sur la route, arrivèrent à lui. Il se leva, ranimé, jeta un regard au loin, et aperçut une voiture qui s'avançait rondement. Un frisson traversa son corps. Il était sûr maintenant que Denise venait. Il se tint debout, immobile, sur le chemin et quand la voiture fut à sa portée, il fit signe au cocher qui arrêta son cheval. Il courut à la portière et l'ouvrit pour faire descendre Mme Hautemont.

— Vous m'attendiez, monsieur Silvère? dit-elle étonnée.

— Oni et je commençais à craindre que vous eussiez changé d'avis, j'en étais tout attristé.

Il parlait timidement, son audace l'avait abandonné, et de tous les discours qu'il venait de préparer il ne restait rien dans sa mémoire.

— Pourquoi m'arrêtez-vous ici? demanda Denise, lorsqu'ayant mis pied à terre elle vit s'éloigner la voiture qui regagnait la villa Moncarnand.

— Parce que vous êtes en retard; tout le monde est à l'église.

— Pressons-nous alors, fit-elle.

Elle était jolie à peindre. Simplement vêtue de noir, comme tonjonrs, mais le teint animé par cette course matinale, heureuse de respirer un air pur et de vivre, durant toute une journée en dehors des préocupations ordinaires de sa vie. Sa robe en sole, à peine agrémentée de quelques rubans au corsage, dessinait son corps svelte, dont tous les mouvements attestaient la vigueur et la jeunesse. Silvère la regardait ravi, se disant qu'une femme comme elle, malgré la modestie de son origine et l'hnmilité de sa condition, était digne d'une condition sociale supérieure et n'y serait pas déplacée, regrettant qu'elle ne fût pas libre, car il l'aimait assez ponr l'épouser si elle avait pu accepter son nom.

Comme ils arrivaient devant l'église, les cloches, silencieuses pendant la cérémonie, recommençaient à sonner.

— Décidément, c'est trop tard, dit Silvère; voici qu'on sort.

On sortait, en effet; la foule encombrait la place; les musiciens se rangeaient de nouveau pour précéder les invités de M. Moncarnaud. Celui-ci apparut à leur tête. En apercevant Denise, qui se tenait debout, sous le portail, sur les degrés, protégée par Silvère contre le flot humain qui sortait du temple, il s'avança vers elle.

— Vous n'étiez donc pas à cette belle cérémonie? lui dit-il.

— J'arrive à l'instant, monsieur.

— Je le regrette, car notre curé a été bien éloquent, n'est-ce pas Silvère?

— Très éloquent, oui, mon oncle, répondit Silvère, heureux que M. Moncarnaud ne se fut pas aperçu de son absence.

Denise le regarda sans cacher la surprise que lui causait ce mensonge, d'ailleurs innocent, mais qui lui prouvait que Silvère n'avait dit à personqu'il allait à sa rencontre :

M. Moncarnaud reprit :

— Venez avec moi, madame Hantermont, je vais vous présenter à Mme Brignonne qui vous sera une compagne pour la journée. Mme Brignonne est la femme d'un de mes voisins, nn des gros teinturiers de Neuville. Son usine, est cette maison noire dont vous appercevez les cheminées, là, sur la droite. Cela représente des centaines de mille francs.

Il fit quelques pas dans la direction d'un groupe de femmes qui sortaient de l'église par une porte latérale et avisant l'une d'elles, forte commère brune, haute en couleurs, et légèrement moustachue, qui frisait la cinquantaine :

— Voisine, lui dit-il, voici ma caissière dont je vous ai parlé. Veillez sur elle, je vous la recommande.

— Venez ici; madame, répondit aimablement Mme Brigonne; nons vous défendrons contre le bataillon de ces messieurs. Au reste, nous allons les regarder défiler; nous les suivrons de loin.

Ne perdez pas de temps en route, ajouta M. Moncarnaud; on n'attendra que vous ponr déjeuner, Mesdames, vons êtes à la table d'honneur.

Il s'éloigna ponr reprendre sa place daus le cortége formé par ses employés, auxquels s'étaient joints les notables du pays invités au repas. La musique se fit entendre de nouveau, jetant dans l'air les notes stridentes des instruments de cuivre, qui résonnaient avec moins d'art que d'ardeur. A l'intérieur de l'église, dont on apercevait le cœur tout illuminé, l'orgue jouait encore, les cloches ne s'arrêtaient pas et la foule, se bousculant, mêlait sa longue rumeur à ces brults retentissants.

— On ne s'entend plus, maman, dit une voix rieuse et douce, à côté de Denise.

— Oui, c'est vraiment très beau, répondit Mme Brigonne d'un accent convaincu.

Denise s'étant retournée, aperçnt une jeune personne blonde, pâle, à la figure mélancolique et sans beauté, avec d'assez beaux yeux bleus, qui se pressait contre madame Brigonne. C'était sa fille, dont la toilette modeste, quoique élégante, contrastait étrangement avec la robe satin couleur gorge de pigeon ornée de rubans rouges qu'elle-même portait.

Il y avait encore là quatre ou cinq femmes vêtues avec plus de luxe que de goût et qu'il suffisait d'apercevoir, trop serrées dans leur corset, les joues écarlates sous des chapeaux aux tons criards, chargés de fleurs et de fruits, pour deviner qu'elles s'étaient endimanchées. Instinctivement, Denise se rapprocha de Mlle Brigonne, qui lui sourit d'un air engageant.

— Allons, mesdames, c'est le moment, s'écria tout à coup Mme Brigonne; la foule s'éloigne, profitons-en. Viens-tu, Louise?

— Me voilà, maman, répondit Mlle Brigonne. Je te suis avec madame Hantemont.

(*A suivre*)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

Le procès d'Arabi

Londres, 2 novembre.

Le *Times* dit que le Khédive a proposé à l'Angleterre un compromis, suivant lequel Arabi serait simplement exilé; mais que cette proposition est inacceptable.

L'Angleterre jugera quelle est la marche à suivre pour éviter qne le procès traine en longueur.

La réorganisation de l'Egypte

Londres, 2 novembre

Le *Times* dit que la réorganisation de l'Egypte ne peut pas s'accomplir au nom du Sultan, un firman de la Porte n'ayant jamais été qu'nne base instable.

L'Angleterre et la Turquie

Londres, 2 novembre.

Le *Standard* dit qu'à la suite du départ de lord Dufferin pour l'Egypte, le Sultan songerait à y envoyer un commissaire spécial.

L'ambassade italienne à Paris

Rome, 2 novembre.

On assure que M. Nigra a définitivement refusé le poste d'ambassadeur à Paris.

Le successeur de M. Cialdini

Rome, 2 novembre.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui pour désigner le successeur de M. Cialdini.

Le bruit court qne ce serait M. Gretti, ambassadeur à Madrid.

Sir Rivers Wisson

Londres, 2 nov.

Le *Daily News* dément le bruit du retour de sir Rivers Wisson en Egypte.

Le mouvement révolutionnaire à Marseille

Marseille, 2 nov.

Des placards révolutionnaires ont été affichés cette nnit; la police recherche les conpables.

BULLETIN DU COMMERCE

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	Cours du 31 octo.	Cours du 2 nov.
3 0/0	80 45 »/[»	80 30 »/[»
3 0/0 amortissable .	80 60 »/[»	80 80 »/[»
4 1/2 0/0	109 25 »/[»	110 75 »/[»
5 0/0	114 40 »/[»	114 55 »/[»

Vente publique de laines à Anvers (sans francs à charge des acheteurs) du 20 au 24 novembre 1882. — Ordre de vente : De J.-J. Melges. Lundi 20 novembre. — MM. W. Büsch et Cº, 600 b. la Plata; H. Tieman, 550 la Plata; Hütz et Havenith, 500 la Plata; Oostendorp et Cº, 500 la Plata; A. Ficq et Fils, 70 la Plata.

De Harven frères. Mardi 21 novembre. — MM. Richard Rhodius et Cº, 2,000 b. la Plata.

Mercredi 22. — MM. Bunge et Cº, 1,400 b. la Plata; Genet et Ruhl, 400 b., 300 Buenos-Ayres et 160 Montevideo; Konigs Gunther et Cº, 400 la Plata.

De J. J. Melges. Jendi 23 novembre. — M. J.-B. Fuchs, 1,100 b. la Plata; L. Lemmé et Cº, 700 la Plata; G. De Wever et Cº, 100 la Plata; A. Ellerman, 100 la Plata.

Vendredi 24. — M. J.-B. Fuchs, 2,000 b. la Plata. — Total 31,230 balles laines de la Plata; 4,190 d'Australie; 130 du Cap; 160 de Russie. — Total général 35,640 balles.

N.-B. — Les laines d'Australie, ainsi que les laines de la Plata et du Cap, seront à voir sur balles la veille et le jour de la vente.

J. J. MELGES, courtier.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Bnsch et Cº, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry monprez :

Havre, 2 novembre.

Ventes 400 b. Marché faible.

Liverpool, 2 novembre.

Ventes 10,000 b. Marché faible.

New-York, 2 novembre.

New-York, 10 9/16.
Recettes 83,000 b
New-Orléans low middling 76 1/2.
Savanah » » 75 o/o.

Télégrammes de MM. Reinemund et Vauder velde, communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Le Havre, 2 novembre.

Cours de clôture de New-York du 1er novembre

oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin
00.00	10.57	10.34	10.42	10.54	10.65	10.77	10.87	10.98

Ventes du jour : 142,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 38,000 balles contre 28,000 b. en 1881.

Saindoux

oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin
00.00	12.85	11.47	11.45	11.45	11.47	11.50	11.55	11.60

Maïs

sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai
0.00	00 0/0	80 3/4	74	65	64	63	00.00	63

Roubaix, 2 novembre 1882.

LILLE, 2 nov. — Sucre indien 88 degrés cours offert 52 25. Id. n° 7 à 9 . . . . Id. en pain, 5 k. n° 1, 115 50 Sucre numéro 3 . . . . Id. Indigène n° 3 . . . 326 bottes raves disponibles 47 . . . Id. courant . . . . Id. Grains disponibles . . . . Id. fin 1re qual. dispon. 47 . . . Id. fin 1re qual. courant . . . . Id. huileuse disponible . . . . Id à livrer, premier . . . . Id. 4 janvier . . . . Id. 4 d'été . . . . Id. 4 derniers . . . Id. prochain . . . .

Marché aux Huiles de Lille

COURS PRÉCÉDENTS

| | Huiles l'hectolitre | Grains l'hectolitre | Tourteaux (les 100 kil. |
|---|---